

SOCCER 2011



Document d'informations

Informations générales (à conserver précieusement)

Début des activités : 11 mai 2011

Période d'arrêt des activités pour les vacances : 24 au 31 juillet.

Tournoi de soccer durant la saison non inclus dans le tarif d'inscription. (sauf le tournoi de fin de saison)

Nombre de parties :

U4 : 10 (à St-Liboire)

U5 à U8 : 12 (6 à St-Liboire / 6 à l'extérieur)

U9 à U14 : 14 (7 à St-Liboire / 7 à l'extérieur)

U15 à U17 : 14 (7 à St-Liboire / 7 à l'extérieur)

Durée des parties :

Petite partie + animation

2 demies de 25 minutes

2 demies de 30 minutes

2 demies de 35 minutes

Catégorie	Né (e) en	Ballon	Horaire mixte	Horaire féminin
U4	2007	#3	mardi ou jeudi à 18h30	
U5	2006	#3	lundi ou mercredi ou vendredi à 18h	
U6	2005	#3	lundi ou mercredi ou vendredi à 18h	
U7	2004	#3	lundi ou mercredi ou vendredi à 18h ou 19h15	
U8	2003	#4	lundi ou mercredi ou vendredi à 18h ou 19h15	
U5 - U6	2005-2006	#3		mardi ou jeudi ou vendredi à 18h
U7 - U8	2003-2004	#4		mardi ou jeudi à 18h ou 19h15
U9 - U10	2001-2002	#4	lundi ou mercredi à 18h ou 19h15	mardi ou jeudi à 18h ou 19h15
U11 - U12	1999-2000	#4	mercredi ou vendredi à 18h ou 19h15	mardi ou jeudi à 18h ou 19h15
U13 - U14	1997-1998	#5	lundi ou mercredi ou jeudi à 18h ou 19h15	mardi ou vendredi à 18h ou 19h15
U15 - U17	1994-95-96	#5	mardi ou jeudi à 18h ou 19h15	lundi ou mercredi à 18h ou 19h15

- Les parties jouées à St-Liboire seront à 18h30 ou 19h45.
- Toutes les pratiques sont déterminées par les entraîneurs.

Finales

Tournoi de fin de saison soccer masculin et mixte : du 5 au 7 août 2011.

Tournoi de fin de saison soccer féminin : du 12 au 14 août 2011.

- U4 à U8 : médailles pour tous les participants.
- U9 à U17 : médailles aux finalistes.

Matériel nécessaire

À chaque partie: bas noirs, short noir, protège-tibias, souliers de soccer, ballon de pratique identifié au nom de votre enfant, chandail d'équipe et gourde d'eau.

À chaque pratique: gourde d'eau, protège-tibias, souliers de soccer et ballon de pratique identifié au nom de votre enfant. Il est fortement recommandé de ne pas utiliser le chandail d'équipe lors des pratiques.

Entretien de l'ensemble de soccer

Laver l'ensemble à l'eau froide et sécher à plat. (Ne pas utiliser la sècheuse automatique)

Objets interdits

Voici la liste de certains objets interdits portant un danger à la sécurité des joueurs. De ce fait, les objets suivants doivent être enlevés avant le début de la partie.

Boucle d'oreille (tous genres),

Chaîne, collier, piercing (tous genres),

Bandeau et poignets élastiques,

Casquette et foulard pour couvrir la tête,

Bague, bracelet (sauf les bracelets medic-alerte), montre.

Parties annulées (pluie)

Lorsqu'il y a des parties annulées, l'Association de Soccer St-Hyacinthe avise par téléphone les responsables de chaque quartier et ceux-ci avisent les entraîneurs. Par la suite, les entraîneurs avisent les joueurs. Vous pouvez aussi consulter le site internet de l'Association de Soccer St-Hyacinthe à l'adresse suivante : www.rsish.com. S'il pleut et que vous n'avez aucun téléphone, vous devez vous présenter pour la partie.

Offre d'emploi stage d'arbitre

Si vous avez 12 ans et plus et que l'arbitrage vous intéresse, vous devez suivre obligatoirement un stage de formation. Communiquez, dès maintenant, avec le service des Loisirs de St-Hyacinthe au (450) 778-8333. Pour les arbitres locaux, lors d'une rencontre au début de la saison, les modalités de remboursement de la formation et du passeport d'arbitre vous seront expliquées.

Avis de dérogation

Chaque joueur sera inscrit dans sa catégorie d'âge et de sexe (masculin ou féminin). Toute demande de dérogation sera évaluée individuellement.